

10^{c.}

Journal du Lot

10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3^e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La fin de la domination teutonne. — Un seul journal boche invite les Allemands à faire leur mea culpa. — Wilson et Lloyd ont signé le traité d'alliance. — La démobilisation. — L'enfer russe. Vers la libération !

La journée du 28 juin 1919 marque la fin de la domination allemande en Europe.

Au fond, la cause de la guerre n'était pas l'incident infime de Sarajevo. Ce que voulait Guillaume et avec lui toute l'Allemagne, c'était enlever l'équilibre du monde civilisé auquel travaillait la France depuis son relèvement rapide après la catastrophe de 1870.

Les Germains ne voulaient pas de l'équilibre qui s'opposait à une domination que l'on pensait rendre mondiale. La seule cause de la véritable cause de la criminelle agression des Barbares.

Nos ennemis espéraient compléter le traité de Francfort pour assurer à jamais, dans l'univers, le triomphe de la Force. Cela explique les colères teutoniques : l'écroulement du rêve cause une déception violente que les pangermanistes ne peuvent surmonter. C'est dire que la paix ne sera définitive que le jour où la mentalité du Boche se sera modifiée.

N'est-ce pas le Vorwärts, organe officiel des dirigeants de Berlin qui déclare : « après la signature, le devoir du nouveau cabinet sera d'entreprendre la lutte contre cette paix » ?

Il faut donc que l'esprit de l'Allemagne change si l'on veut avoir une paix stable. Jusque-là les défenseurs de la Civilisation ont le devoir de rester sur leurs gardes.

Un seul journal allemand, si l'on en croit les renseignements des agences, a le courage de crier la vérité aux Germains. C'est la Gazette de Voss qui blâme les dirigeants de cacher au public les responsabilités de la guerre et qui termine ainsi son article : « L'heure pénible où la paix est conclue devrait apporter la preuve que les Allemands ont aussi accompli leur révolution intime, leur révolution morale. C'est maintenant qu'il serait temps de nous arracher à l'ornière d'une vieille et fatale tradition... Commencions donc, enfin, à prendre ouvertement parti contre nous-mêmes. Ayons enfin le courage de voir à quel point notre malheur est grand et à quel point nous en sommes responsables. C'est le seul moyen de surmonter nos souffrances et de reconquérir le respect du monde. »

Oui, disons-nous avec le Temps : c'est le seul moyen. Si l'Allemagne veut faire la guerre à la paix, elle sera écrasée impitoyablement par les forces qui l'ont vaincue et qui ne se démentiront point. Si elle veut se relever, il faut qu'elle accomplisse d'abord cette révolution morale dont parle la Gazette. Alors, quand elle aura cessé d'écouter les dieux barbares du Waltha Bismarckien, elle entendra la voix qui dit : « Paix aux hommes de bonne volonté ! »

Il suffira à nos ennemis, s'ils veulent vraiment transformer l'opinion du monde, de suivre les excellents conseils du Président américain. Dans un message qu'il vient de publier pour annoncer à son pays la signature du traité, M. Wilson déclare : C'est un traité dur au point de vue des devoirs et des pénalités qu'il impose à l'Allemagne, mais il n'est dur que parce que les torts de l'Allemagne étaient grands et qu'il importait de les redresser. Il n'impose à l'Allemagne rien que cette puissance ne puisse faire, et elle peut regagner la place qui lui appartient de droit dans le monde par l'observation prompte et honorable de ces conditions.

L'avenir nous dira si la Prusse orgueilleuse entend rester à l'index des nations ou si, reconnaissant enfin ses torts et ses responsabilités, elle entend reconquérir le respect du monde.

Quoi qu'il en soit, il est bon de noter que le Président Wilson et Lloyd George ont signé le traité qui garantit à la France l'assistance des Etats-Unis et de l'Angleterre en cas de nouvelle agression de l'Allemagne.

Voilà la meilleure manière d'obliger les Boches au respect du traité.

En attendant qu'on ait sur ce point des certitudes absolues, il convient

d'inciter à la patience les agriculteurs français désireux d'avoir leurs fils pour les travaux des champs.

Certes, tout le monde souhaite une démobilisation immédiate. Trois classes vont d'ailleurs être rendues sans délai à la vie civile. Mais la prudence oblige les Alliés à attendre quelques semaines encore pour les classes plus jeunes. Il serait fou de désarmer totalement sans voir clair dans le jeu des allemands. Il serait fou de risquer de compromettre une victoire si chèrement acquise par une précipitation excessive dans la démobilisation totale.

C'est ce que dit excellemment la Feuille d'Information :

L'acte déloyal de Scapa-Flow donne un utile avertissement et un bon conseil de patience aux parents désireux de voir revenir leurs fils qui montent la garde aux rives du Rhin et qui sont l'épée de la France sur le cœur de la Germanie. Aux paysans qui se désolent de ne pas voir arriver leurs gars aussi vite qu'ils l'espéraient pour les foins ou pour la moisson, les allemands se chargent de signifier eux-mêmes : « La paix que vous nous imposez nous ne l'acceptons pas. Nous la signons parce que nous ne pouvons pas faire autrement. Mais nous ne nous considérons pas comme liés. Nous ferons tout notre possible pour éluder toutes les dispositions. Si vous ne nous y contraignez pas par une force militaire menaçante et prête à agir en tout instant, nous ne réparerons rien, nous ne paierons rien ; et c'est vous, bons paysans de France, qui paierez tout, non seulement les frais de guerre, dont vous ne nous demandez même pas le paiement, mais les pensions, aux victimes, et le relèvement des ruines. Et puis nous aurons notre revanche, et gare à la nouvelle guerre, bons paysans de France. »

« Ne réclamez pas trop vite vos fils si vous ne voulez pas qu'ils aient à retourner bientôt sur les champs de bataille, si vous ne voulez pas que votre bas de laine soit vidé pour réparer les dévastations que nous avons infligées à votre pays. »

L'expérience se paie. Soixante-trois navires valant deux milliards, c'est cher sans doute ; pas trop cher pourtant si la leçon doit nous profiter. Car faute de cet avertissement nous étions peut-être exposés à des surprises bien plus désagréables encore.

Cette leçon vaut bien un fromage sans doute... dit plaisamment le renard au corbeau de la fable. Celle que nous donnons aujourd'hui aux Allemands vaut bien 73 bateaux... Prenons notre parti de la mésaventure, et remercions un ennemi sans foi qui prend soin, à chaque instant décisif pour notre avenir, de nous avertir complaisamment du danger qui nous menace, rien qu'en se montrant à nous tel qu'il est.

Ne nous hâtons pas trop de démobiliser les dernières classes, si nous ne voulons pas que l'Allemagne « sabote » bientôt le traité de paix comme elle a saboté sa flotte de guerre !...

La lutte se poursuit avec succès, en Russie, contre les troupes de Lénine. Un gros succès est marqué, au sud, où une armée rouge a été totalement défaite.

C'est un pas de plus vers la libération du malheureux pays complètement ruiné par le régime abject du bolchevisme.

S'il était encore quelques sceptiques sur la tyrannie de Lénine, il suffirait de placer entre leurs mains le Livre blanc que vient de publier l'Angleterre. Ce sont des documents qui ne permettent aucun doute sur l'œuvre néfaste du pouvoir bolchevique.

Voici par exemple le document n° 10. C'est un rapport présenté par M. Lockhaert à sir G. Clerk. Ce document est d'autant plus intéressant qu'il émane d'un homme qui manifestait auparavant de la sympathie pour les bolcheviks. M. Lockhaert avait été envoyé en Russie par le gouvernement britannique, à un moment où celui-ci tendait vers la reconnaissance des bolcheviks. M. Lockhaert exprime ses impressions de Russie en dix paragraphes.

1. — Les bolcheviks ont institué un régime de violence et d'oppression, qui n'a pas son pareil dans l'histoire des autocraties.

2. — Quoique les bolcheviks aient figuré à un moment donné comme les champions les plus ardents de la liberté de la presse, ils se sont empressés, sitôt arrivés au pouvoir, de supprimer tous les journaux d'opposition. Et ce sont

les journaux socialistes qui ont particulièrement souffert.

3. — La liberté des réunions est abolie. Le droit de vote est retiré à tous, sauf aux ouvriers et aux employés les plus pauvres. La police secrète des bolcheviks recueille des renseignements sur tous les ouvriers qui votent contre les bolcheviks. Ces ouvriers sont persécutés comme contre-révolutionnaires.

4. — C'est envers les socialistes que les bolcheviks ont commis le plus grand nombre de crimes. Parmi les personnes fusillées, il y a un nombre considérable de vieux révolutionnaires.

5. — Les bolcheviks ont aboli jusqu'aux formes les plus primitives du droit. Des milliers d'hommes et de femmes ont été fusillés sans jugement. Des milliers d'autres crouissent dans les prisons, soumis à des conditions du militarisme, que dans les indes du temps des Mongols, ou dans la vieille Chine.

6. — Les bolcheviks ont rétabli la torture.

7. — Les bolcheviks ont remis en vigueur le système des otages, et ce qui est pire, ils punissent leurs adversaires politiques en fuite, dans la personne des innocents épouses, filles, sœurs et mères de ces derniers.

8. — Les bolcheviks, qui ont détruit l'armée russe, et qui, toujours, ont fait figure d'ennemis acharnés du militarisme, ont mobilisé de force les officiers qui ne partageaient pas les idées communistes. Ces officiers, indispensables aux soviets, à cause de leurs connaissances techniques, sont forcés de servir, sous la menace de la peine de mort.

9. — Lénine tente ouvertement de créer parti en Europe, la guerre civile. Les adversaires politiques des bolcheviks, surtout les radicaux et les socialistes, sont éliminés au moyen d'une terreur implacable.

10. — Pour conserver leur popularité auprès des ouvriers et des mercenaires, les bolcheviks paient des salaires énormes. Pour faire face à ces dépenses, ils impriment du papier-monnaie en quantité illimitée.

D'autres documents contrôlés établissent que la terreur prend des proportions monstrueuses. On va vers la destruction totale de la Russie. Sentant que la partie est perdue, le Soviet central exagère les tortures, les massacres dans des conditions qui défient l'imagination. Des faits précis sont donnés dans le Livre blanc.

Les extrémistes qui poussent l'aberration jusqu'à donner en exemple, au prolétariat mondial, l'enfer bolcheviste, devraient bien publier quelques-uns de ces documents.

Alors seulement les socialistes français pourraient apprécier la... bonne foi des meneurs qui promettent le bonheur par le bolchevisme intégral !...

A. C.

INFORMATIONS

« C'est une trêve » dit Scheidemann

L'agitation faite dans les masses contre le traité par l'état-major, la camarilla militaire, les nationalistes et même les démocrates, subsiste, accentuée, et gagne du terrain. Le peuple allemand redevient belliqueux. On parle de guerre, et il faut citer ces paroles prononcées tout récemment par Scheidemann, qui s'adressait à un de ses intimes : « La guerre n'est pas finie. Ce n'est qu'une trêve. Nous avons intérêt à ce que la situation reste trouble dans les Balkans et que des peuples balkaniques prennent les armes contre l'Italie. Il faut que cette guerre se fasse. L'intérêt de l'Allemagne l'exige. »

Une vingtaine d'Allemands resteront à Versailles

M. von Haniel, qui par suite du départ des plénipotentiaires allemands est devenu chef de la mission à Versailles, partira demain à neuf heures, avec une trentaine de secrétaires. Il ne restera plus à Versailles qu'une mission d'une vingtaine de secrétaires et dactylographes, dont le chef sera M. von Lersner. Peut-être dans ces conditions la délégation allemande quittera-t-elle ses appartements de l'hôtel des Réservoirs.

Les défenseurs du Kaiser

Parmi les adversaires les plus violents de la livraison de Guillaume, figure le socialiste hollandais Troelstra, dont la germanophilie s'exerça de mille façons pendant la guerre. Pour Troelstra la paix de Versailles est « une œuvre abominable » et la Ligue des nations « un monstre et une caricature ».

Il importe de rappeler que Muller, l'un des deux signataires allemands

du traité, a dit expressément : « Nous pensons que l'Entente n'insistera pas trop pour la livraison du kaiser. »

Les félicitations des souverains étrangers

A l'occasion de la signature de la paix, M. Poincaré a reçu de chateaux télégrammes de félicitations du roi d'Angleterre, de l'empereur du Japon et du roi d'Espagne. Le président a répondu par des messages de sincères remerciements.

Le départ du Président Wilson

Le Président Wilson a quitté Paris dimanche et s'est rendu à Brest où il s'est embarqué pour les Etats-Unis.

Au départ, il a été salué par les autorités françaises et les honneurs réglementaires lui ont été rendus au milieu des vivats d'une foule énorme.

Les Américains ne pourront pas excuser en France

Des restrictions vont être apportées à la délivrance des passeports pour les pays étrangers autres que la France et l'Angleterre. Toutefois, on ne croit pas que les voyages de plaisir en Angleterre et en France seront autorisés cette année, les gouvernements de ces deux pays ayant demandé au département d'Etat de ne délivrer des passeports que pour des raisons d'urgence.

Plus de vin, de bière, ni d'alcool aux Etats-Unis

Le président Wilson a annoncé qu'il refuse d'annuler la mise en vigueur de la prohibition du temps de guerre ; cette mesure, qui interdit la vente et la consommation des vins, bières et liqueurs, quel que soit leur degré d'alcool, sera effective mardi.

Les Boches ne combattront pas les Polonais

Le commissaire de l'empire Hering déclare que tout ce qui concerne une déclaration quelconque de guerre à la Pologne lui est inconnu.

Il n'a pas demandé d'aide et on ne lui en a pas offert. Il n'a fait naturellement que suivre les instructions du traité de paix. Il procédera, dans le délai fixé par le gouvernement, au retrait des troupes des territoires à séparer.

Jusque-là, il défendra, en tout cas, la frontière actuelle de l'empire contre toute prise arbitraire des Polonais.

Contre la censure

Le comité de la presse républicaine départementale, réuni sous la présidence de M. Ferdinand Réal, a voté à l'unanimité une motion protestant contre le maintien de la censure. Il a décidé d'adresser cet ordre du jour à M. Clemenceau et de le livrer à la publicité.

Chambre des Députés

Séance du 30 juin 1919

M. Deschanel prend la parole : « Avant-hier, à Versailles, dit-il, sous la présidence du chef du gouvernement français, dans la galerie des Glaces, 27 Bismarck consuma son crime. 27 Etats, dont l'Allemagne, ont signé le traité qui restitue à la France l'Alsace-Lorraine. »

Ces paroles sont couvertes d'unanimes bravos : M. Deschanel salue la paix, mais la situation, ajoute-t-il, nous impose plus que jamais la vigilance et la fermeté.

M. Clemenceau, salué par d'enthousiastes acclamations monte à la tribune, dépose le traité de paix sur le bureau de la Chambre et fait une déclaration dans laquelle il précise l'œuvre accomplie et l'œuvre qui reste à faire : « Cette paix, nous la voulons, comme nous avons voulu la guerre ; d'une volonté que rien ne doit faire fléchir. Cette paix, nous la ferons comme nous avons fait la guerre ; sans faiblesse comme sans orgueil théâtral, avec la résolution infrangible de rester dignes des grands morts qui ont voulu le prolongement de la France en ses vertus historiques, toujours plus loin, toujours plus haut. »

La Chambre est debout, acclamant

sans fin le Président du Conseil et vote l'affichage des deux discours. La Chambre discute ensuite le budget.

Sénel

Séance du 30 juin

En ouvrant la séance, M. Dubost prononce un discours pour saluer la paix « qui a été signée avant-hier à Versailles, et qui est la glorieuse revanche du traité de paix qui nous avait été si durement imposé, il y a près d'un demi-siècle. »

Le Sénat discute le projet de budget ordinaire portant ouverture de crédits pour juillet 1919. Le projet est voté.

CHRONIQUE LOCALE

PRECISEZ, S. V. P.

Le journal de M. de Monzie déclare : 1^o — « Le Journal du Lot a odieusement accusé LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS d'avoir touché 80 millions de l'Allemagne pour fonder des grèves. » 2^o — « Pour le Journal du Lot, LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS sont toujours des vendus à l'Allemagne. »

Notre confrère serait bien aimable de nous indiquer dans quel numéro de notre feuille il a pris ces informations.

Avant et maintenant

L'autobus est un moyen de locomotion excellent ; mais, pour l'instant, dans le Lot, s'il rend quelques services à des populations désertées, il n'a pas la cote.

Contre lui s'élevaient des protestations multiples qui viennent de toutes parts. Et cela n'étonne personne, pas même ceux qui nous en ont dotés.

Dotés ! hum ! ce n'est qu'une expression ; car ce n'est pas une dot que le Conseil général a fait à ses grands enfants, aux habitants du Lot. Nous devrions dire : imposés.

En effet, si jamais imposition fut lourde, c'est bien ce matériel roulant dont tous les frais, depuis l'achat jusqu'au fonctionnement, seront payés par les contribuables.

Car pour être dans le vrai, il faut dire que ce sont les contribuables du Lot qui ont doté quelques personnes — ce n'est pas à celles-ci qu'on doit en faire grief — de beaux revenus.

Bref, pour aussi utiles que soient les ballades en autobus, le contribuable estime qu'elles coûtent un peu cher, et que parfois, elles ne sont pas sans désagrément.

Comment n'en serait-il pas ainsi ? La création du réseau d'autobus a été votée en 5 secs, 4 temps, 4 mouvements.

Quelle urgence y avait-il à courir aussi vite ?

Pendant 2 ans, les populations du canton de Montcuq notamment n'étaient desservies par aucun courrier. Les entrepreneurs des voitures publiques qui avaient fait jusque-là le service des transports durent remettre les voitures, vendre les chevaux, parce qu'il leur était impossible de trouver foin et avoine pour ravitailler les chevaux.

Pendant de longs mois, les services postaux se faisaient en dépit du bon sens, les communications entre les communes du canton et Cahors étaient nulles.

Une lettre remise à la poste de Cahors pour une de ces communes mettait 3 et 4 jours avant d'être remise au destinataire.

Les voyageurs, et parmi ceux-là des poilus arrivant en permission à Cahors, étaient obligés de faire le chemin à pied ou à bicyclette.

Pendant ce 2 ans, les plaintes, les récriminations, les sollicitations des habitants de ces contrées furent innombrables.

Que demandaient les habitants, que demandaient les entrepreneurs des voitures publiques ? Qu'on donnât du foin et de l'avoine pour nourrir les chevaux.

Il ne manquait ni foin ni avoine ; mais ces céréales étaient réquisitionnées. Il s'agissait tout simplement

pour les autorités compétentes d'en prélever quelques quintaux sur les stocks considérables qu'on expédiait au front et quelquefois ailleurs, du côté opposé où se trouvaient les armées.

Mais, non ! à toutes les demandes, à toutes les supplications des populations, des entrepreneurs — ainsi que cela fut mentionné dans ces colonnes — on ne répondait rien. A ce moment, les personnes qualifiées, politiques ou autres, ne s'émurent pas de la situation des populations du canton de Montcuq, comme du reste de la situation identique des populations d'autres cantons, notamment de Labastide-Murat.

Et voilà que tout à coup, en 5 secs, on procède à la création d'un tas de lignes d'autobus, on prépare l'organisation du service des tramways, on décide la construction d'une ligne de chemin de fer.

Et les autobus roulent, tant bien que mal, les voyageurs ne connaissant rien de leurs droits, des règlements qui régissent ce service de transport.

Le voyageur n'a qu'à prendre place et à payer ce qu'on lui demande : encore n'est-il pas sûr de descendre à un arrêt espéré sans fixer l'heure.

C'est certainement une bonne idée que celle d'avoir organisé des communications entre les communes, mais est-ce que cette organisation par autobus n'aurait pas dû être exempte de tout battage, de tout intérêt ?

Pendant 2 ans, des populations n'ont eu aucun moyen de communication, alors qu'il suffisait de quelques sacs d'avoine et de quelques balles de foin pour nourrir les chevaux.

Mais, c'était pendant la guerre ! on ne pensait pas aux élections. La fin de la guerre a surpris désagréablement tant de monde ! Il faut corriger les fautes ; et alors, on se presse, on fait vite et on aboutit malgré tout, à ne rien faire de bon ; le contribuable s'en apercevra quand il paiera les impôts.

Tu as les autobus ? Pago poisan !

L. B.

Nous les trouverons

Voici une bonne nouvelle :

Béziers, 30 juin.

Cher ami, Pour éviter qu'on soupçonne et qu'on accuse un innocent de te renseigner au sujet de la ballade douteuse du wagon 11.698, je suis allé à Béziers ; j'ai suivi le même trajet que ledit wagon.

En partant de Cahors, je m'étais camouflé en gendarme, pour éviter de prendre un billet ; il n'y a pas de petites économies ; et en arrivant à Béziers, j'ai revêtu un costume de meunier. Ça m'a réussi, car à peine débarqué, j'ai été aussitôt assailli par une foule de propriétaires qui m'ont acclamé, embrassé, porté en triomphe. « De l'avoine, de l'avoine », criaient-ils.

Quel triomphe, mon cher ami ! Comme tu bien le penses, on m'a conduit dans le plus chic café de la ville, et j'ai présidé un banquet où rien ne manquait.

Mais au dessert, les braves gens ont été déçus, car il a fallu que je leur dise la vérité, à savoir que j'étais venu à Béziers pour savoir où sont passés 13 sacs d'avoine appartenant au wagon 11.698, 13 sacs qu'on ne retrouve pas, et qui devraient être remis dans le bureau permanent de Cahors.

Ces braves gens qui pensaient que j'apportais la pitance de leurs chevaux, ont manifesté une bien sincère douleur.

« Songez donc, cher meunier, me disaient-ils, il y a 4 mois, jour par jour, qu'un wagon chargé d'avoine arrivait ici. Le temps de le voir, de le contempler, et puis pff... il a disparu. Nous aurions payé 285 francs, 300, 350 francs le quintal ; l'argent ne compte plus pour nous, pour nos chevaux qui ont besoin de manger de la bonne avoine si nous voulons qu'ils fassent du bon travail ! »

Ces braves et généreux vignerons m'ont questionné sur le wagon 11.698, ils me supplient d'en fournir un de plus vite, quel numéro. Je leur ai tout promis. Tu m'aideras, mon cher ami, à tenir mes promesses. Le bureau permanent de Cahors ne t'refusera pas son concours. Songe, ami, que si nous envoyons un wagon plein d'avoine, nous pourrions gagner sans en ficher un coup, plus de 20.000 fr. ! C'est un bénéfice appréciable et tu n'es pas flic d'économiser pareille somme dans les 100 ans que tu dois vivre.

Réfléchis !

En attendant que continue mon enquête pour savoir où sont passés les 13 sacs qui t'empêchent de manger, de digérer, de dormir tranquille !

Je t'en ferai connaître les résultats le plus tôt possible, mais je compte sur ta discrétion : ne me « brûle » pas auprès de ces Messieurs !

Tibi,

P. C. C. X.

L. B.

Citation à l'ordre de l'armée

Notre compatriote M. Leymarie, capitaine de réserve est nommé dans l'armée active.

Voici la dernière citation dont le vaillant officier, qui est originaire de Cieurac-Souillac, a été l'objet :

« A conduit sa compagnie le 25 septembre 1918, avec sa maîtrise habituelle. Etant en réserve, est intervenu de sa propre initiative pour conquérir un bois garni de mitrailleuses et des tranchées énergiquement défendues sur le flanc d'un bataillon dont il a ainsi assuré la progression. »

Remise de décoration

Le sous-lieutenant Albert Villate, du 2^e génie, originaire de Cieurac, tombé glorieusement à la tête de ses hommes et d'un peloton de zouaves (ayant perdu leurs chefs) le 18 mai 1916, à l'assaut de la côte 301, à Verdun, avait mérité la croix de la Légion d'honneur, qui va être remise à sa famille. Le jeune héros, après plusieurs citations et trois glorieuses blessures, était titulaire de la croix de guerre avec palmes.

Au 7^e

M. Courtès, lieutenant de réserve hors cadres, est réintégré au 7^e d'infanterie.

Mutation

M. Izard, capitaine au 1^{er} régiment de marche d'Afrique, passe au 7^e d'infanterie.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote Robert Elie, adjudant au ravitaillement militaire à Mulhouse, vient d'être promu officier d'administration de 3^e classe. Félicitations.

Licence ès-lettres

Parmi les candidats reçus à la licence ès-lettres, nous sommes heureux de relever le nom de notre jeune compatriote Jean Lescaud, ancien élève du Lycée Gambetta, fils du sympathique vice-président du Conseil de Préfecture du Lot.

Nos félicitations au jeune lauréat.

LA PAIX

La nouvelle de la signature de la paix, connue par les télégrammes du Journal du Lot, vers 19 heures, fut annoncée officiellement dans la soirée à 21 heures.

Sur nos Boulevards une foule énorme circulait : l'Hôtel-de-ville, la Préfecture, la tour du Lycée, le monument Gambetta étaient brillamment illuminés. Beaucoup de maisons particulières avaient allumé des lampions.

Les clairons et tambours du 7^e, précédés, par les Boys-Scouts et escortés par des porteurs de torches et de lampions parcoururent les principales rues de la ville en jouant des marches militaires, aux applaudissements de la foule.

La jeunesse cadurcienne, en monome, défilait en chantant la Marseillaise, ce pendant que toutes les cloches des églises sonnaient à toute volée.

Jusqu'à minuit, l'animation fut intense dans la ville.

Les feux de la St-Jean

Reprenant la tradition interrompue pendant la guerre, la jeunesse

de notre ville organisa dimanche les feux de la St-Jean.

Dans plusieurs quartiers de grandes quantités de bois, formant de gigantesques bûchers avaient été amoncelées et flambèrent au milieu de la joie d'une foule d'enfants qui profitèrent de l'occasion pour faire exploser des pétards et allumer des feux de bengale.

Après le feu, sur la place St-Georges, un bal fut organisé : à la lueur de 4 lampions, aux sons d'un clairon et d'un piston, de nombreux couples dansèrent polkas, mazurkas, valses, etc., jusqu'à minuit.

Démobilisés

L'Office de placement dispose de places, telles que, manœuvres, agriculteurs, cuisinier, sabotier, charbonforgeron, menuisiers, typographe, menuisiers, charretiers, garçon de salle, etc.

Les démobilisés sans travail peuvent s'adresser au directeur de l'Office de placement des démobilisés, Foyer du Soldat, rue Emile-Zola, qui leur donnera tous les renseignements voulus.

Les commerçants, industriels, etc., sont instamment priés d'envoyer leur offres d'emploi au directeur de l'Office de placement des démobilisés au 7^e R. 1. Cahors.

Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 16 au 21 juin 1919 dans le Lot :

Nombre de placements : 13 hommes, 7 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme et 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites (usinières et manœuvres industriels) : 2 hommes, 3 femmes.

Autres travailleurs : 5 hommes, 9 femmes.

La fixation du prix d'achat des tabacs

Le ministre des finances vient, par décret, de fixer le mode d'élection des membres de la commission instituée pour la fixation des prix d'achat des tabacs indigènes. Sont électeurs tous les titulaires de permis ainsi que les fermiers, métayers ou colons agréés par l'administration, ayant cultivé pendant l'année en cours. Le vote aura lieu dans chaque commune, le troisième dimanche d'octobre.

Chemin de fer

Nous avions annoncé, dans un précédent numéro, que la Compagnie d'Orléans avait décidé l'augmentation du nombre des trains sur les lignes de Brive à Cahors, Cahors Montauban, Capdenac à Cahors, St-Denis-Martel à Aurillac, ainsi que l'amélioration des horaires sur la ligne de Brive à Capdenac.

Dans une lettre adressée à M. Bouat, M. le Chef de l'Exploitation de la Cie, informe qu'en ce qui concerne la ligne de Brive à Capdenac, le remaniement d'horaires projeté sera réalisé le 6 juillet.

Mais il a le regret de faire connaître qu'en raison de la pénurie de charbon résultant de la grève des mineurs les améliorations proposées sont provisoirement différées.

La question sera reprise dès que les circonstances le permettront.

Vols

Lundi matin, des propriétaires du faubourg Cabazat constatèrent que des malfaiteurs avaient pénétré, pendant la nuit, dans leurs jardins et visité les poulaillers et les cages à lapins.

Plainte a été déposée.

Arrestation

A la suite des vols de poules et de lapins commis à Cahors, ces jours-ci, une enquête habilement conduite par M. Caillou commissaire de police, a amené l'arrestation du nommé Delpech Gabriel, du 18^e d'artillerie, originaire de Souillac. Delpech a avoué. Il a été écroué.

AVIS

Le dépôt du 7^e rég. d'infanterie va mettre en vente à Cahors, les voitures indiquées ci-après :

2 voitures charrettes, grandes, suspendues, à 2 roues, 1 voiture charrette, grande, non suspendue, à 2 roues.

Ces voitures sont en bon état ; elles sont dès maintenant disponibles à la caserne Bessières à Cahors où elles pourront être examinées.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 15 juillet 1919 inclus.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que demain, mercredi, aura lieu une GRANDE SOIRÉE DE GALA.

LA FOLLE NUIT

Au Théâtre de Cahors

Cet énorme succès parisien nous sera donné le jeudi 10 juillet.

L'impresario Ch. Baret, qui a repris le privilège de cette œuvre exquise, nous promet une distribution de tout premier ordre.

C'est la toute charmante Andrée Divonne qui interprétera le principal rôle.

Labenque

La fête de la Victoire. — L'annonce de la fête de la Victoire a été accueillie avec satisfaction dans notre commune et dans le canton.

Des engagements pour les courses de bicyclettes ont lieu chaque jour et le programme des diverses cérémonies et réjouissances, très bien compris, a satisfait tout le monde.

Il ne reste à souhaiter que du beau temps pour que notre fête obtienne un succès sans précédent.

Saint-Martin-de-Ver

L'enfant de la Victoire. — Mardi dernier, la grande nouvelle que la Paix était signée, fut connue le matin dans notre commune par la sonnerie des cloches de l'église.

En même temps, un fait digne d'être noté se produisit. La femme qui est chargée de la sonnerie des cloches, a mis au monde un superbe bébé peu après qu'elle venait de sonner la nouvelle de la Victoire à ses concitoyens, qui souhaitent de tout cœur bonne santé à la maman et au bébé.

Lentillac

Une cérémonie commémorative des morts pour la Patrie a eu lieu jeudi 26 juin à l'école des garçons, sous la présidence de M. Miraton, inspecteur primaire à Figeac.

Pour commémorer le souvenir des enfants de Lentillac, morts pour la France et celui de M. Duffour, instituteur, en particulier, Lentillac a fait une imposante manifestation. La salle de classe des

garçons avait été excellemment décorée avec un goût parfait et un réel talent par Mmes Bonnays et Roucheyrolles, institutrices à Lentillac.

Une foule nombreuse composée d'un grand nombre de collègues du défunt, de la majeure partie de la population de Lentillac, de M. Pissourailles, le sympathique maire et de ses collègues du Conseil municipal, avait voulu rendre un dernier hommage au maître d'école, mort pour la France.

Des poèmes et des chants patriotiques sont exécutés d'excellente façon par les élèves des deux écoles.

Dans une allocution émouvante, le Président rend à M. Duffour le pieux hommage qu'il méritait.

Il a laissé dans la commune de Lentillac le souvenir d'un maître serviable, dévoué, accomplissant avec zèle ses fonctions d'instituteur.

M. l'inspecteur présente en un langage particulièrement ému les condoléances à sa famille et remet à l'école la médaille commémorative des instituteurs morts pour la France, frappée intentionnellement par le ministre de l'Instruction publique.

Les assistants se retirèrent profondément impressionnés par cette cérémonie touchante dans sa noble simplicité et son caractère familial.

Gourdon

La foire. — Notre foire du 28 juin, dite de la Saint-Jean, a été peu importante, en raison des grands travaux de la saison.

Les cours ont été les suivants : Bœufs gras, 340 fr. les 100 kilos ; bœufs d'attelage, de 3.000 à 3.600 fr. la paire ; moutons de boucherie, de 140 à 150 fr. les 100 kilos ; agneaux, de 70 à 80 fr. pièce ; oisons, de 13 à 20 fr. pièce, selon grosseur ; canetons, 4 fr. pièce ; œufs, 5 fr. la douzaine ; poules, de 30 à 35 fr. la pièce ; poulets, 7 fr. le kilo ; porcelets de deux mois, de 150 à 160 fr. pièce.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

Les grèves en Allemagne

De Bâle : Les employés des tramways et métro de Berlin se joignent aux grévistes cheminots.

La troupe tire !...

A Breslau : Les troupes ont dû tirer sur la foule qui refusait de se disperser.

LEUR ESPOIR !

De Zurich : Le nouveau Journal de Stuttgart recommande de tenir jusqu'à la constitution de la Ligue des Nations et d'obtenir, alors, la révision du Traité.

EN RUSSIE

De Copenhague : Sept navires bolchevistes ont attaqué, jeudi, Vistula. Un navire a été coulé et un autre endommagé, mais les Bolchevistes ont réussi à prendre la ville.

De nouveaux désordres

Les paysans dépouillés

De Copenhague : Lénine ayant repris leurs terres aux moujiks, de graves désordres agraires suivront. La terre est monopolisée au profit du gouvernement et les paysans sont obligés de travailler sous le contrôle des anciens gérants.

Tremblements de terre en Italie

De Rome : Les nouvelles d'Italie révèlent que les dégâts des tremblements de terre sont plus importants qu'on ne le croyait. Trente secousses se succédèrent encore hier de 5 à 18 heures. Les maisons furent ébranlées dans de grandes villes. Toute la journée les automobiles transportèrent dans les hôpitaux de Florence de nombreux blessés grièvement atteints. La secousse fut ressentie à Venise et à Gènes.

Le traité avec l'Autriche

Le traité de paix avec l'Autriche sera terminé à la fin de la semaine. Quinze jours seront accordés aux Autrichiens pour répondre.

Avec les Bulgares

Pour les Bulgares la question avance aussi, sans qu'on puisse, cependant, indiquer la date précise.

Démenti japonais

La délégation japonaise dément catégoriquement l'information suivant laquelle le Japon aurait conclu un traité secret avec l'Allemagne.

La traversée de l'Océan

De Londres : Les derniers préparatifs sont faits par le dirigeable R-34 qui tentera, aujourd'hui ou demain, la traversée de l'Atlantique.

Contre la Finlande

De Copenhague : Les Bolcheviques préparent une grande invasion de la Finlande avec pour objectif Viborg.



HERNIES

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES ?

CHUTES DE MATRICES REINS FLOTTANTS DÉPLACEMENT des ORGANES ?

OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération, souvent néfaste, non par elle-même, mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures dans des souffrances atroces et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence.

Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.

N'hésitez donc pas plus longtemps, la Méthode du Célèbre Spécialiste HITTEL de Paris, sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et en assure la guérison définitive comme le prouve l'attestation suivante :

« Maujaury, le 12 avril 1919.

« J'étais atteint d'une hernie si grosse et si douloureuse qu'elle m'empêchait de marcher. J'ai vu M. HITTEL, le 8 février 1919, et je suis maintenant complètement guéri, malgré mon grand âge, 73 ans. Je désire faire connaître mon cas aux désespérés pour les engager à aller trouver celui qui m'a guéri. »

Bourbillière (Pierre), à Maujaury, par Lamolhe-Landernon (Gironde).

N'hésitez donc pas plus longtemps quand votre vie est en danger, et venez consulter M. HITTEL à :

Le Bugue mer, 2 juillet Hôtel de France, Brive (jusq. 3 h.) dim. 6 Hôtel de l'Étoile, Saint-Céré lun. 7 Hôtel des Voyageurs

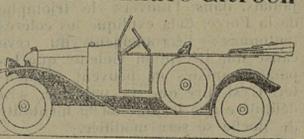
Les Quatre Routes mar. 8 Hôtel Labrunie, Excideuil jeu. 10 Hôtel Poullet, Le Buisson ven. 11 Buffet de la Gare, Noultron sam. 12 Grand Hôtel, Sarlat dim. 13 Hôtel des Voyageurs, Souillac lun. 14 Hôtel du Lion d'Or, Figeac (jusq. 3 h.) mar. 15 Hôtel des Voyageurs, Prayssac (de 10 h. 1/2 à 4 h.) mer. 16 Hôtel Lamoure.

Depuis la guerre, Bureaux à Brest, 45, rue du Château.

Mobilier à vendre

S'adresser à M. PINAUD, faubourg Cabessut Cahors.

Voitures André Citroën



Torpedo 4 places, démarreur et éclairage électrique, 5 roues amovibles garnies de pneus, avertisseur, trousse, etc. 7.950 frs.

NOUVRIT-SALOMON Concessionnaire pour le Lot 11, Boulevard Gambetta Garage : place St-Urcisse, Cahors

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS pour articles nouveaux, bonnes remises, vente facile. Situation 500 à mille fr. par mois. Ecr. Agence Universelle, bureau A. 10, r. Esprit-des-Lois à Bordeaux.

Le Gérant : A. COUJANT, Imprimerie COUJANT (personnel intéressé).

Études de M^e J. Dordet, avoué à Tulle et de M^e Longpuech, notaire à Figeac (Lot)

VENTE SUR SURENCHÈRE DU SIXIÈME

D'Immeubles dépendant de successions bénéficiaires

I. — Maison et Emplacement à bâtir, sis à Figeac

II. — Petite Propriété avec Maisonnnette

Jardin, pré, vigne et petite construction, sis à Laveyssière et Rabanel, C^{ne} de Figeac

Adjudication fixée au 11 juillet 1919, en l'étude de M^e Longpuech, Notaire à Figeac

MISES A PRIX

1^{er} Lot.

2^e Lot.

11.690 Francs

5.087 —

L'an mil neuf cent dix-neuf, et le ONZE JUILLET à quatorze heures, en l'étude et par le ministère de M^e Longpuech, notaire à Figeac (Lot) et à la requête de Madame Geneviève-Marie-Louise-Joséphine Prieur-Moles-Lacroix, sans profession, et de M. Marius Honoré Menier, docteur en médecine, son mari, qui l'assiste et autorise demeurant ensemble à Decazeville (Aveyron) ladite dame n'agissant qu'en qualité d'héritière bénéficiaire ayant pour avoué M^e Dordet, avoué près le Tribunal civil de Tulle, demeurant dite ville, 6, quai de la République ; Poursuivants la vente.

En présence d'eux ou eux dûment appelés :

1^o M. Marius-Honoré Menier, docteur en médecine, demeurant à Decazeville (Aveyron) surenchérisseur du 1^{er} lot, ayant pour avoué M^e Dordet, avoué à Tulle.

2^o Madame veuve Franconal née Beller, marchande d'antiquités à Figeac (Lot), adjudicataire du premier lot surenchérisseur ;

3^o Monsieur Antoine-Clodomir Sagnes, distillateur liquoriste demeurant à Capdenac-gare (Aveyron), surenchérisseur des 2^e et 3^e lots réunis, ayant pour avoué M^e Dordet, avoué à Tulle.

4^o Monsieur Jean-Frédéric Farges, agent de police au Kremlin-Bicêtre (Seine) adjudicataire des 2^e et 3^e lots réunis, surenchérisseur ;

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés :

PREMIER LOT

Un emplacement à bâtir sur une partie duquel s'élevaient des constructions ayant été en partie incendiées, et sur l'autre partie duquel se trouve bâtie une maison en très mauvais état, sis à Figeac, chef-

lieu d'arrondissement du département du Lot, rue Capote, place aux Herbes et place du Chapitre (anciennement place Saint-Sauveur), d'une superficie totale de cinq cent quarante mètres carrés, cadastré sous les numéros neuf cent dix, neuf cent onze, neuf cent douze, neuf cent treize, neuf cent quatorze, et tenant aux trois voies ou places sus-indiquées, et à maison de Bex, ayant appartenu à Madame Maillet ; Mise à prix de ce lot : 11.690 fr.

DEUXIÈME LOT

I. — Un immeuble en nature de terre labourable et jardin, planté de pruniers, sur lequel se trouve un terre-plein formant terrasse et planté de sapins, le tout divisé dans sa longueur par une allée et sur lequel sont édifiées une petite maisonnnette et une étuve en très bon état, le tout situé sur la commune de Figeac aux lieux dits

« Laveyssière » et « Rabanel », porté à la matrice cadastrale sous les numéros huit cent-vingt P, huit cent vingt P, huit cent vingt P, huit cent vingt P, huit cent vingt P, d'une contenance de un hectare trente-trois ares vingt centiares environ et confrontant avec propriété Delpech et avec la route de Figeac à Capdenac (chemin de grande communication n^o 1).

II. — Un autre immeuble en nature de pré, planté de pruniers, jardin d'agrément avec arbres divers et tonnelle, puits et pompes en bon état, vignes et trèfles, sur lequel se trouvent deux petites constructions confrontant avec la route de Figeac à Capdenac (chemin de grande communication n^o 1), avec propriété Delbos et chemin d'exploitation commun à divers ; le tout situé sur la commu-

ne de Figeac, au lieu dit « Laveyssière », et porté à la matrice cadastrale sous les numéros huit cent-vingt-deux P et huit cent-vingt-trois P, d'une contenance de quarante ares environ.

Mise à prix de ce lot : 5.087 fr.

Tous les immeubles ci-dessus désignés dépendent des